

Expertise en protection sociale

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Spécifique :
- **Support à l'entreprise - Direction d'entreprise**
 - **Support à l'entreprise - Comptabilité et gestion**
 - **Support à l'entreprise - Ressources humaines**

Cette certification est utilisée par les fonctions supports à l'entreprise ayant pour objectif l'accompagnement des dirigeants : Cabinets de conseils, d'audit, d'expertise comptable.

Cette certification porte sur l'ensemble des mécanismes de la protection sociale en France :

- des régimes des salariés et des TNS,
- de la prévoyance et régimes de retraite,
- de l'analyse du patrimoine et de la transmission d'entreprise.

Les principales activités exercées sont les suivantes :

- l'ensemble des mécanismes de la protection sociale (Prévoyance et retraite),
- les leviers fiscaux et sociaux pour optimiser les rémunérations immédiates ou différées.
- d'effectuer un audit complet de la protection sociale de vos clients et de leurs entreprises,
- et de proposer une offre de conseils complémentaires dans le domaine de l'Expertise en Protection Sociale

Deux modules spécifiques « **Approche commerciale** » sont prévus. Ils permettent de savoir mettre en place des missions et plans d'actions.

En lien avec la nomenclature des métiers de l'assurance et notamment la fiche métiers « Distribution et développement commercial », les objectifs sont :

- pour le secteur de l'assurance : de maintenir et développer les relations commerciales et partenariales avec le secteur de l'Expertise Comptable (Ordre des Experts-comptables et cabinets),
- pour ces derniers, de développer des missions en proposant des solutions d'assurances et/ou produits d'épargne répondant aux attentes des clients, en conformité avec la législation et dans un souci d'optimisation fiscale, sociale et patrimoniale.

Ces missions s'appuient sur une analyse complète de la situation du client, situation prise dans son ensemble, à savoir personnelle et professionnelle.

Identification

Identifiant : **2490**

Version du : **05/01/2017**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [Le régime social des TNS](#)
- [Loi madelin](#)
- [Les régimes de retraite](#)

Non formalisé :

- [La certification](#)
- [Recommandations de la profession Juin 2016](#)
- [Recommandations utilisateurs Juin 2016](#)
- [Reconnaissances des cabinets d'exerptise comptable et utilisateurs juin 2016](#)
- [Descriptif certification](#)

Les compétences acquises s'appliquent à l'ensemble de la clientèle du Cabinet d'Expertise du « futur certifié ». La méthodologie est d'identifier les patrimoines sociaux et professionnels, les zones à risque, de conseiller au client une optimisation personnalisée de sa situation en fonction de ses besoins.

Expert en comptabilité et en fiscalité, les collaborateurs de cabinet d'expertise comptable, experts-comptables, et plus généralement conseils d'entreprise sont par essence des généralistes qui contribuent à élaborer les comptes annuels, établir les documents légaux dans les domaines fiscaux et juridiques.

Le développement des entreprises et la complexité des textes régissant la protection sociale imposent à ces professionnels une veille permanente et la qualité du conseil nécessite une connaissance complète et détaillée des textes et solutions à envisager.

Le rôle de conseil englobe aussi la situation personnelle du dirigeant, qui doit être entendu au sens large et nécessite un examen approfondi quant à ses antécédents et ses vœux futurs.

Durant la formation, les salariés-collaborateurs sont accompagnés dans l'évolution de leur emploi, leur permettant de développer des compétences, des connaissances, et un savoir-faire.

S'adapter aux évolutions, en assurant une qualification pérenne des salariés permet le développement de missions et participe à la modernisation des cabinets d'Expertise-comptable.

Code(s) NAF : **69.20Z**

Code(s) NSF : **314p**

Code(s) ROME : **M1503**, **M1402**, **M1206**

Formacode : —

Date de création de la certification : **01/06/2012**

Mots clés : **Prévoyance et régime de retraite**,

Conseil en protection sociale,

Patrimoine social et transmission d'entreprise,

Missions sociales en cabinet d'Expertise Comptable

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Les objectifs à atteindre sont les suivants :

A travers des cours en présentiel, de la formation à distance assistée, et du tutorat sur l'élaboration du rapport de stage support de la soutenance, **les objectifs** sont les suivants :

Etre capable de collecter les informations et délimiter le contexte d'étude de la situation personnelle du dirigeant

Etre capable d'optimiser les méthodes disponibles et de proposer une stratégie de protection sociale optimisée et dédiée

Etre capable d'expliquer et de piloter la stratégie de protection sociale proposée

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- pas de lien directe avec des CP ou CQP

Descriptif général des compétences constituant la certification

==> Bloc de compétence n°1: Maîtriser les mécanismes de la protection sociale

Compétences évaluées :

Maîtriser la réglementation sociale en matière de protection sociale
Maîtriser la réglementation fiscale en matière de protection sociale
Maîtriser la législation en matière de retraite des salariés
Maîtriser la législation en matière de retraite des TNS (Travailleurs Non-Salariés)

Modalité d'évaluation

Cas « fil rouge » évalué en cours de formation et Quizz en ligne

==> Bloc de compétence n°2: Effectuer un diagnostic complet de protection sociale auprès du client

Compétences évaluées :

Mettre en place les critères de l'Audit de la situation du client et de son entreprise
Constater les impacts de la situation mise en évidence lors de l'audit
Identifier les masses patrimoniales du client
Participer à la définition d'une stratégie de protection

Modalité d'évaluation

Rédaction d'un rapport d'Audit et Soutenance orale

==> Bloc de compétence n°3: Mettre en place des solutions dédiées à la protection sociale

Compétences évaluées :

Proposer une offre de conseils en matière de protection sociale
Proposer des solutions optimisées et argumentées
Optimiser les rémunérations immédiates ou différées grâce aux leviers fiscaux et sociaux
Présenter les solutions dédiées à la retraite des salariés, des indépendants, des libéraux

Modalité d'évaluation

Application pratique sur un cas réel issu du monde professionnel et soutenance à l'oral d'examen

==> Bloc de compétence n°4: Animer le développement de la mission au sein du Cabinet

Compétences évaluées :

Définir et formaliser une offre de mission
Structurer la mission de protection sociale au sein du cabinet en termes de Prévoyance et de Retraite
Sensibiliser et impliquer les collaborateurs du cabinet
Participer à la formation des collaborateurs en matière de protection sociale
Animer le développement de la mission.

Modalité d'évaluation

Public visé par la certification

- Salariés
- Indépendants: Expert-comptable

Epreuve orale d'examen : questions du Jury

Modalités générales

Public visé par la Formation

La certification s'adresse aux:

- Collaborateurs de cabinet d'Expertise comptable
- Responsables Paie ou RH en cabinet d'Expertise Comptable
- Experts comptables diplômés ou stagiaires

Séquences de Formation

300 heures réparties en :

112 heures de cours en présentiels soit 8 modules de 2 jours en présentiel par mois

104 heures d'autoformation, projets collectifs et/ou individuels

56 heures d'accompagnement tutorat

28 heures d'évaluation (contrôle continu et soutenance)

Le cursus se déroulera pendant 9 mois, de juin à février à raison de 2 jours par mois sur 8 mois, accompagné d'une formation à distance et d'un tutorat opérationnel. Le dernier mois sera consacré à la soutenance.

Calendrier des formations

2 jours en Juin N

2 jours en Juillet N

2 jours début Sept N

2 jours fin Sept N

2 jours en Octobre N

2 jours en Nov.N

2 jours en Déc. N

2 jours en Janvier N+1

Session d'examen (mémoire) / Jury de délivrance - Février N+1

Validation des acquis

Contrôles continus

Epreuves de fin de cursus

Programme :

Module 1 - Environnement de la protection sociale - La Prévoyance

Module 2 - L'optimisation de la prévoyance

Module 3 - La retraite

Module 4 - L'optimisation de la retraite

Module 5 - Approche commerciale

Module 6 - Les stratégies d'entreprise

Module 7 - Le patrimoine social dans la transmission d'entreprise

Module 8 - Marketer une offre de service

Liens avec le développement durable

Aucun

Pour l'individu

Valeur ajoutée pour les individus

Quelle est la plus-value de la certification ?

Evolution professionnelle - Valorisation personnelle.

Complément par rapport à la formation initiale et spécialisation sur le secteur de la protection sociale : Répondre aux sollicitations des clients, opportunités stratégiques, optimisation des rémunérations et revenus, mise en place de stratégies sur mesure.

Mettre en évidence les profils à risque, meilleur conseil, optimisation des missions

Retour satisfactions:

<http://www.icee.fr/webroot/media/page/CQE-AG2R-La-mondiale/AGRR-Retours-utilisateurs.pdf>

Pour l'entité utilisatrice

Valeur ajoutée pour les entités utilisatrices

Optimisation des missions

Fidélisation des clients par la diversité des offres et services

Nouvelles missions de conseils

Approche globale de la situation du client et meilleure connaissance de son environnement

Ouverture de la mission au statut personnel du dirigeant

Retour enquête satisfaction:

<http://www.icee.fr/webroot/media/page/CQE-AG2R-La-mondiale/AGRR-Retours-entites-utilisatrices.pdf>

Evaluation / certification

Pré-requis

Titulaire d'un diplôme dans le domaine de la gestion, finance, comptabilité (BTS, DCG, DSCG, DEC)

Une expérience en cabinet d'expertise comptable en tant que collaborateur

Pas d'âge minimum -

Compétences évaluées

Compétences juridiques, sociales, fiscales et patrimoniales sur l'ensemble de la Protection sociale

Compétences à monter un projet, une stratégie

Compétences en termes de communication vis-à-vis de la clientèle

Compétence en interne pour communiquer sur les missions.

Compétences pour former et être force de proposition

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Néant

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Diplôme "Expertise en protection sociale" - Remise des prix

Centre(s) de passage/certification

- L'organisme est le certificateur - ICEE Group Nantes

Plus d'informations

Statistiques

Certification créée en 2012. 4 sessions ouvertes

Plus de chiffres : Fichiers statistiques sur PDF

<http://www.icee.fr/webroot/media/page/CQE-AG2R-La-mondiale/statistiques-anterieures.pdf>

Autres sources d'information

L'ICEE Group, école privée d'enseignement supérieure, propose deux types de formation :

La préparation aux diplômes menant à l'Expertise Comptable, entrant dans le cursus LMD, diplômes d'Etat du DCG (licence) Bac+3 et DSCG (master) bac +5,

Un module de formation continue en « Expertise Protection Sociale », en partenariat avec le groupe AGRR La Mondiale.

Lien vers notre site :

<http://www.icee.fr/>

<http://www.icee.fr/formations/cqe-protection-sociale-et-prevoyance/>